

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE

NOTE EDIT. — Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs la première correspondance qui nous arrive de notre confrère et ami, M. G. A. Drolet. Nul doute qu'elle sera bien reçue par nos abonnés ; nous voulons croire que la tâche désintéressée que s'est imposée notre collaborateur rattachera de plus en plus nos lectrices et lecteurs à notre journal, et sera un stimulant pour tous à répandre une feuille à laquelle nous devons porter un intérêt patriotique et national.

Paris, le 28 février 1877.

Je me souviens encore, avec émotion, du moment solennel où, les ancres levées, les amares détachées, l'hélice du steamer *France* fit sa première évolution dans les eaux de New-York, pour nous porter vers les côtes de la mère-patrie.

Tous les passagers, se découvrant, chantaient en chœur le refrain si connu :

Vers les rives de France
Vouons en chantant,
Etc., etc., etc.

Beaucoup de passagers des 3^{ème} et 4^{ème} classes, la plupart rapatriés par leur gouvernement et qui paraissaient avoir souffert sur la terre étrangère, pleuraient à chaudes larmes à l'idée de revoir leur belle patrie.

Comme toutes les heureuses traversées, notre voyage s'effectua sans incident digne de remarque : température tiède, bon vent, table succulente, un personnel d'officiers distingués et charmants ; tout nous favorisa jusqu'au Havre.

Nous fîmes escale à Plymouth, le 6 février, pour débarquer quelques passagers et les malles anglaises. Les tapis de verdure qui s'étendaient à perte de vue, sur les côtes d'Angleterre, firent oublier les moments de malaise qu'avait fait éprouver l'onde perfide et amère à quelques-uns de nos compagnons ; et le lendemain, mercredi 7 février, à dix heures du matin, nous fîmes notre entrée dans la rade du Havre, trop tard cependant pour mettre au quai, vu la marée ; il fallut débarquer en tender.

Douanes, octroi, officieux, officiels, portefaix, pourboires, surtout pourboires, nous prirent deux longues heures, et enfin le cheval de fer nous entraîna à travers la Normandie, vers Paris, où nous arrivâmes dans la soirée.

Quel beau pays que cette Normandie ! L'un de mes aimables compagnons de voyage me disait en soupirant : « Voyez donc ces prairies verdoyantes, ces collines couvertes de vergers, ces jardins potagers, ces grandes routes si parfaites, où partout, hommes, femmes et enfants travaillent, les uns à labourer, d'autres à herser, et les jardiniers à émonder leurs pommiers ! Ce sont nos pères qui habitent cette contrée bénie et jouissent de cette température délicieuse, pendant que leurs petits-fils grelottent là-bas, avec quatre pieds de neige. Pourquoi Jacques Cartier est-il donc venu découvrir le Canada ? Il aurait été si bon de naître dans un pli de cette bonne terre. »

La vérité est que le magnifique panorama qui se déroulait sous nos yeux, sur tout le parcours du Havre à Paris, était bien fait pour surprendre des Canadiens, descendants de Normands, et propre à leur inspirer quelques regrets, « en parcourant la Normandie, c'est le pays qui m'a donné le jour. »

Nous voici à Paris depuis bientôt trois semaines, et il est vraiment merveilleux de voir les pâquerettes en fleurs émailler les squares publics, et des arbres fruitiers précoces montrer déjà des fleurs. Les Français n'augurent rien de bon de cette température. Il faut des gelées pour détruire les vermineux et les chenilles qui commencent déjà à s'agiter, en attendant les grandes semailles.

Nous avons trouvé une petite colonie canadienne déjà installée dans Paris ; et à la tête, faisant les honneurs royalement, je dois nommer M. le juge Berthelot.

Mademoiselle Lajeunesse ajoute tous les jours de nouveaux fleurons à sa couronne artistique, et le Théâtre-Italien fait de grosses recettes, les soirs que l'Albani vient y cueillir ses lauriers. A la der-

nière représentation de *Lucia*, bouquets, couronnes et corbeilles de fleurs pleuvaient sur la scène.

Le juge Berthelot donna un *et home*, il y a quelques jours, à son hôtel de la rue Castiglione, et la *dînée* était de la fête.

MM. Rouër Roy et Galarneau ont passé quelques jours à Paris, et sont maintenant en route pour le Canada. MM. Couture, Desève, Huot, Brodeur, Dr. Lefebvre, Christin, etc., sont à Paris depuis quelque temps déjà, et je suis heureux de constater que les cinq premiers, qui y sont pour suivre des études spéciales et s'y faire une carrière, réussissent bien, même très-bien. MM. Ls. Perrault et Alfred Thibaudau sont en Espagne.

Dans ce Paris, dans cette Babylone, où il n'y a souvent que déception pour le jeune homme, et où le scepticisme, surtout dans les arts, accueille en raillant le téméraire étranger qui ose venir y chercher une approbation, eh bien ! dans cette ville, où tant de papillons se brûlent les ailes, les Canadiens que je vous ai nommés ont réussi.

L'Albani fait courir tout Paris. M. G. Couture vient d'être nommé maître-de-chapelle à l'église Sainte-Clotilde, du faubourg Saint-Germain, l'église de la vieille aristocratie française, avec des appointements respectables. C'est une très-belle position pour un artiste. M. Desève enchante son professeur, le célèbre violoniste Vieuxtemps, qui prédit à son jeune élève une brillante carrière. M. Huot, élève du grand peintre Cabanel, travaille avec ardeur, et cet artiste le désigne comme son meilleur élève. M. Brodeur suit les cours de médecine avec beaucoup de succès. Le Dr. Lefebvre a pris la direction du grand établissement du célèbre dentiste de la rue de la Paix, le Dr. Evans, l'ami de l'impératrice Eugénie, et qui la fit échapper lors du siège de Paris.

Notre aimable agent d'émigration à Paris, M. Paul de Cazes, a fait une conférence sur le Canada, dimanche, le 18 courant, au cercle du « *Monde*, » sous la présidence de M. Chesnelong. Toute la colonie canadienne y était. M. Rameau y assistait aussi.

Nous sommes arrivés à Paris en plein carnaval. Bals, opéras, théâtres, concerts, cirques, panoramas, etc., etc., étaient offerts à profusion, sur toutes les affiches, aux Parisiens, avant leur entrée en carême. Ils s'en sont donnés, à bouche que veux-tu. Le carnaval est fini et enterré : les pierrots et les paillasses, qui parcouraient les rues masqués, se sont débarbouillés, et les églises se sont ouvertes aux fidèles.

Le Rév. Père Monsabré occupe toujours la chaire de Notre-Dame de Paris, et y prêche le carême. Le Père Félix prêche celui de Sainte-Clotilde. Il faut se rendre une heure d'avance, pour avoir une mauvaise place, encore. Il y a foule.

J'assistais, samedi dernier, à une conférence de M. Camille Flammarion, l'astronome, sur l'origine des mondes, et j'entendis émettre par ce savant l'opinion que la terre est habitée depuis plus de trois cents millions d'années ; que la Genèse et la Bible sont des fables, et que l'homme descend en droite ligne du règne végétal, qui a reçu la vie du règne minéral, pour la passer au règne animal, qui, d'amélioration en amélioration, a produit l'homme. Je vous fais grâce des chiffres, des distances et des commentaires.

Le lendemain, dimanche, 25 février, j'assistais à la deuxième conférence du Père Monsabré, qui traita justement le même sujet : la création de l'homme. Vous avez si souvent lu les sermons de ce prédicateur et les appréciations de son talent, que je ne ferai que vous dire que j'ai bien mieux aimé sa théorie que celle de M. Flammarion. La Bible, expliquée par un orateur à l'éloquence persuasive, à la logique serrée, aux mouvements chaleureux, est bien autrement consolante pour un chrétien, en lui disant qu'il a été créé par Dieu, que les rêveries dans les astres, d'un astronome qui découvre au bout de son télescope que c'est un aéro-lithe tombé d'un autre monde qui a donné la vie à un brin d'herbe, qui l'a donnée à son tour à un monstre, qui, de degré en

degré, de perfectionnement en perfectionnement, a produit l'homme.

Malgré le carême, les théâtres changent d'affiches tous les soirs. Madame Miolan-Carvalho a fait son entrée au grand Opéra (français), et chante tous les deux soirs, dans *Faust*, *Robert-le-Diable*, les *Huguenots*, la *Juive*, le *Prophète*, etc.

Il n'y a pas eu d'opéra mardi, le 27. Mine la maréchale de MacMahon a transformé le temple de la grande musique en salle de bal, pour venir en aide aux ouvriers lyonnais, qui sont dans la détresse. La décoration intérieure, à laquelle ont contribué les fleurs de toutes les serres de Paris, sous la direction de MM. Halandier et Alphand, a fait des salles et des foyers de l'Opéra un véritable palais des *Mille-et-une-nuits*. La recette atteindra probablement deux cent mille francs. C'est joli.

Les rues sont remplies de conscrits de la classe de 1877, qui reviennent en chantant des mairies de leurs arrondissements, où se fait le tirage au sort. C'est très-casse, de voir ces futurs mangeurs de Prussiens, avec de grandes cocardes, des rosettes, et leur numéro tiré de l'urne, attaché sur le chapeau, gagner en rigolant leur domicile, annoncer la nouvelle à leur famille. Il y en a qui ne prennent pas la chose aussi gaîment. Un de ces pauvres garçons, un pâtissier celui-là (c'est ordinairement pacifique, les pâtissiers), désespéré d'avoir tiré un mauvais numéro, a voulu s'empoisonner, en faisant dissoudre un paquet d'allumettes chimiques dans un verre d'eau. Il a avalé cette décoction, mais il n'a réussi qu'à se flanquer une bonne colique ; alors, il s'est armé d'une hachette et s'est fait sauter deux doigts de la main droite. Ce pauvre idiot est passé, tout de suite, en conseil, et comme il est véritablement impropre au service, maintenant, on l'a condamné à cinq ans de travaux forcés, pour s'être mutilé aussi naïvement.

Les journaux de Paris sont remplis de détails horribles sur les meurtres, les suicides et les attentats qui se commettent tous les jours dans la cité. Tous les jours, notez bien, tous les jours, il y a eu des suicides ou meurtres depuis notre arrivée. J'ai vu tomber une femme du haut de la colonne Vendôme, il y a huit jours. Inutile de vous dire qu'elle s'est tuée sur les dalles de pierre. Elle était avec un homme, qui a disparu pendant que l'on courait à la pauvre malheureuse. L'a-t-il aidée à tomber ? Mystère !

Le suicide est tellement passé dans les mœurs et les usages français, pour les non-croyants, que beaucoup de meurtriers en profitent, je crois, pour régler le compte de leurs victimes. Les dispositions sont bien prises : et l'on trouve un homme dans la Seine (cinq depuis quatre jours), c'est un suicide ; on trouve un homme pendu, malgré qu'il fût à rente depuis déjà *trou longtemp*, c'est un suicide.

Les tribunaux de Paris et de Marseille viennent justement de condamner, doucement par exemple, deux meurtriers, qui voulaient aussi faire croire que leurs victimes s'étaient suicidées. Le meurtrier de Marseille a d'abord fait respirer des sels mortels à sa victime, dans un compartiment de chemin de fer, puis l'a tuée pour la voler. A l'auditoire, il prétendait que c'était le mort qui avait voulu l'asphyxier, en se suicidant lui-même. Il en a eu pour vingt ans de travaux forcés.

L'affaire de Paris est une cause célèbre, et j'ai assisté à deux séances du procès. Deux associés en parfumerie, MM. Courtefois et Godefroy, se séparèrent, et les affaires s'embrouillèrent au point qu'ils se brouillèrent. Courtefois avait une réclamation de 50,000 francs contre Godefroy, et, suivant la coutume chère aux débiteurs, ce dernier ne voulait plus voir Courtefois. Des ordres étaient donnés à cet effet aux gens de la maison, qui empêchaient toujours Courtefois d'arriver à leur maître. Enfin, il y a quelque temps, Courtefois réussit à pénétrer dans le salon de Godefroy et eut un entretien avec lui, entretient qui se termina par un coup de pistolet dans le front de Courtefois. Celui-ci expira sur le champ chez son ami Gode-

froy, qui laissa passer un quart-d'heure avant d'avertir qui que ce soit que M. Courtefois venait de se suicider chez lui, après une violente altercation entre eux.

Le public le crut : mais la famille Courtefois n'ajouta aucune foi à cette version et fit arrêter Godefroy. Le président Vaney fit subir à ce dernier un interrogatoire terrible, qu'il commença par cette apostrophe : « Un honnête homme a été tué dans votre maison, et vous étiez seul avec lui : par qui a-t-il été assassiné ? »

Godefroy répondit avec assurance qu'il s'était suicidé.

Le juge continua : « Comment, vous prétendez qu'il s'est suicidé, et vous avez laissé s'écouler un quart-d'heure, sans lui porter secours et sans avertir ! Vous n'êtes pas un homme d'honneur ! »

Le prisonnier répondit : « Monsieur le juge, vous n'avez pas le droit de dire que je ne suis pas un homme d'honneur ! »

D'une question à une autre, le juge, qui connaissait la vie privée de Godefroy par sa correspondance, qu'il avait fait saisir chez lui, le cribla de questions qui compromettaient pour toujours sa famille, celle de sa femme et beaucoup de personnes au procès.

Enfin, résultat de six jours de débats animés, samedi soir, le 24 février, à minuit, le jury a rapporté un verdict de culpabilité, avec circonstances atténuantes. Godefroy a été condamné à dix ans de travaux forcés.

Les cours françaises diffèrent autant des nôtres par leur disposition intérieure que par les lois criminelles. Les armes d'Angleterre, qui sont toujours suspendues dans nos cours anglaises, sont remplacées, en France, par un grand crucifix cloué au mur, derrière le président. La cour, composée de cinq magistrats en robe rouge, comme des cardinaux, le chef couvert d'une toque, en velours galonné d'argent, est très-imposante comme fonds de tableau ; mais le public est bien mal partagé : il n'y a pas d'espace, il faut se serrer comme des harengs, pour *jouir* du spectacle. Je ne parle pas du système inquisitorial qu'emploie le juge pour incriminer l'accusé. Nos lois anglaises protègent le malheureux jusqu'à sa condamnation, et si quelques coupables échappent, au moins les innocents ont-ils mille fois plus de chance de se faire acquitter qu'en France, où on les retourne sur le gril, jusque dans leur troisième génération, de manière que, si on les renvoie absous, ils restent au moins compromis.

La conduite du juge Vaney a été très-blâmée par la presse parisienne ; son interrogatoire a fait connaître des choses tellement intimes et scandaleuses qui ruinent à jamais des familles, que je ne peux les répéter ici ; l'on est généralement d'accord à demander au gouvernement de s'occuper de cette affaire.

J'ai eu l'honneur d'être reçu par le Général de Charette, que j'ai trouvé frais, dispos, vif comme autrefois, et ayant une confiance absolue dans le succès de la bonne cause. Notre ancien Colonel m'a beaucoup parlé de ses *castors*, qu'il espère revoir avant longtemps. MM. de Caessin et LeGonidec, deux autres noms bien connus des zouaves canadiens, sortaient de chez M. de Charette comme j'y entrerais. M. LeGonidec, comte du Tressan, est député à Versailles et l'un des secrétaires de la Chambre.

Grâce à la courtoisie du secrétaire-général de la Question, j'ai eu une carte d'entrée dans la tribune de la presse étrangère, d'où j'assistai aux débats de la Chambre et du Sénat. Je vous donnerai, dans ma prochaine, des détails sur les deux Chambres, sur la clochette de M. Grévy, sur l'incident Paul de Cassagnac, sur la physiognomie de quelques radicaux qui se précipitent dans les fauteuils en velours d'Utrecht du théâtre de Louis XIV, où se tiennent les séances du Sénat.

G. A. DROLET.

Le commerce d'exportation de viandes canadiennes en Europe a pris de grands développements depuis un an ou deux. On dit que le bœuf exporté de Toronto en Angleterre a paru sur la table royale à Windsor. Sa Majesté a trouvé la viande excellente.